Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille LYONNET-BLANC, intéressée de la maison Magnan, Morel Armand et Cie de Lyon, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Benoit LYONNET, née Marie-Eugénie BLANC, décédée à Roubaix, le 25 juin 1886, à l'âge de 30 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 28 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jours, à 6 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Trichon, 3.

Les amis et connaissance de la famille LORTHIOIS-DECLAERE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Adolphe LORTHIOIS, décédé à Roubaix, le 25 juin 1886, à l'âge de 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le dimanche 27 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 189.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 28 juin 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Angèle-Julie-Marie BAILLY, décédée à Roubaix, le 20 mai 1886, dans sa 14e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 28 juin 1886, à 9 heures. pour le repos de l'ame de Monsieur Julien-Joseph LECOMTE, veuf de Dame Sophie-Suzanne LELEU, décédé à Roubaix, le 16 mai 1886, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 28 juin 1886, à 9 heures très-precises, pour le repos de l'ame de Monsieur François VANACKÈRE, veuf de Dame Victoire BEHAGUE, décédé à Roubaix, le 15 mai 1886, à l'age de 73 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 28 juin 1886, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame SCENENS, veuve de M. Charles-Louis EGGERMONT, décédée à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 47e année, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

INFLUENCE DES PASSIONS
sur la santé de l'homme

Le grand Bichat écrit dans un de ses ouvrages : « Rapprochez le temps où toutes les passions sombres, la crainte, la tristesse, le désir de la vengeance, semblaient planer sur la France, de celui ou la sûreté, l'abondance y appelaient les passions gaies si naturelles aux Français : rappelez-vous comparativement l'habitude extérieure de tous les corps dans ces deux temps si différents, et vous direz si la nutrition ne reçoit pas l'influence des passions. Les expressions : *sécher d'envie, être rongé par le chagrin, être consumé par la tristesse*, etc, n'annoncent-elles pas combien les passions ont d'influence sur la santé du corps ? ».

Les passions agissent en effet très profondément sur le corps humain et agissent plus spécialement sur les organes les plus faibles qui en ressentent très vivement le choc. Le cerveau fortement impressionné par une passion quelconque transmet cette impression, par le moyen des nerfs, à tel ou tel organe dont la fonction est aussitot troublée. Ainsi toute impression vive de joie ou de chagrin, de plaisir ou de douleur, fait éprouver un sentiment d'anxiété dans la région précordiale, un trouble qui semble produit par une commotion plus ou moins violente.

Un souvenir éveille-t-il une douleur qui affecte directement le cerveau ? Sous l'influence de cette vive impression le cœur s'arrête, le sang n'arrive plus dans l'ancéphale et il peut survenir des syncopes ou des crises nerveuses. On a donc raison de dire que le cœur est, dans ce cas, *brisé par la douleur*.

Le souvenir est-il agréable? Le cerueau fait arriver une excitation plus ou moins forte au cœur, qui se met à battre plus rapidement ; d'où : *la joie fait palpiter le cœur*.

C'est, venons-nous de dire, l'organe le plus faible qui est le plus fortement ébranlé par la passion. Un exemple nous fera mieux comprendre. Voilà trois personnes : la première a ce qu'on appelle un tempérament sanguin, la seconde un tempérament nerveux, et le troisième un tempérament bilieux.

Si ces trois personnes se livrent à un violent accès de colère dans les mêmes conditions, que leur arrivera-t-il ?

La première aura très probablement une congestion ou une hémorrhagie cérébrale; la seconde présentera des spasmes accompagnés de mouvements convulsifs, et la troisième aura de la jaunisse ou un flux bilieux précédé de coliques plus ou moins aiguës.

Les anciens, qui étaient doués d'un grand esprit d'observation, avaient placé pour cette raison le siège des passions dans les viscères. Selon eux, le courage était dans le cœur, la colère dans le foie, la joie dans la rate. Evidemment, le siège de toutes les passions se trouve dans le cerveau, mais les anciens n'avaient pas tout à fait tort quand ils le plaçaient dans différents viscères, puisque telle ou telle passion exerce une grande influence sur tel ou tel organe.

Les passions agissent tellement sur l'homme que leur effet altère presque constamment la pureté des formes et surtout la beauté du visage, le visage qui est le miroir de l'âme. Il n'est pas bien difficile, en effet, de voir par les traits seuls du visage d'une personne, si cette personne est en colère, On reconnait facilement aussi de la même manière, un homme sournois et taciturne, un homme gai, heureux un homme haineux, pétri d'envie, etc., etc.

Plus les passions sont mises en jeu, plus elles usent la vie. Les ravages sont d'autant plus grands qu'elles réagissent sur des sujets plus sensibles, plus excitables.

Elles agissent aussi sur les sujets bien portants, sur ceux qui n'ont aucun organe malade ou faible ce qui est très rare. Les passions gaies ébranlent de préférence les organes thoraciques ; les passions tristes, les viscères abdominaux ; les passions mixtes, ces derniers d'abord, puis les premiers.

Voici quelques indications qui feront mieux comprendre combien il est nécessaire de refréner les passions mauvaises.

La moitié des personnes qui meurent poitrinaires meurent ainsi parce qu'elles se sont livrées à toute sorte d'excès, surtout au libertinage.

La goutte, les inflammations aiguës des intestins sont souvent le fruit de l'intempérance et surtout de la gourmandise.

Les maladies chroniques de l'estomac, du foie, des poumons, de la rate, sont dues surtout à l'ambition, à la *jalousie*, à l'envie, à un long chagrin.

Le plus grand nombre des tumeurs cancéreuses — tumeurs si graves, si douloureuses, si tristes — proviennent surtout des affections morales tristes.

Les dartres rebelles, l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, les tremblements nerveux, les convulsions proviennent souvent d'une vive frayeur ou d'un violent accès de colère.

La mort par une fièvre lente, par le marasme est souvent produite par la jalousie.

Les trois quarts des morts subites sont dues à l'ivrognerie, à la gourmandise, à la colère, au libertinage.

Les passions fougueuses, un chagrin secret, l'abus des liqueurs alcooliques, les chagrins domestiques, l'inconduite, l'ambition, la frayeur, etc poussent trop souvent hélas ! au suicide.

La folie est fréquemment aussi la conséquence des passions violentes ou des chagrins vivement sentis. Sur 8272 aliénés, dit Descurret, admis à Bicêtre et à la Salpêtrière, dans l'espace de 9 ans, la majeure partie avait perdu la raison de cette manière.

Et les crimes ne sont-ils pas la conséquence des passions? Pourquoi empoisonne-t-on? Pourquoi assassine-t-on? Pourquoi incendie-t-on ? N'est-ce pas par haine, par vengeance, par cupidité, par jalousie, etc. ?

Les passions détruisent donc la santé, abrègent donc l'existence et souvent conduisent au crime, si on ne les modère pas, si on ne s'en rend pas maitre.

Si les passions sont si nombreuses que Saint-Augustin ait pu dire que les cheveux de la tête sont plus faciles à compter que les mouvements et les passions du cœur, vous pouvez régner sur elles, comme l'affirme Jean Jacques-Rousseau, et vous devez vous rappeler que celui qui dompte ses passions et qui règne sur lui-même est plus riche que s'il avait réuni sous son empire l'Espagne et la Libye. (Horace).

Vous ne croyons pas pouvoir terminer mieux ces Tablettes qu'en citant ces quelques lignes que nous trouvons dans le Dictionnaire des sciences médicales de Dechambre, Mathias Duval et Lereboullet : «Les pressions sont, comme des plaies intérieures, parfois héréditaires, le plus souvent accidentelles, qui s'irritent d'autant plus qu'on y porte plus souvent la main. Elles sont, en partie du moins, le produit de l'habitude. Si donc le médecin a raison d'y voir des états pathologiques, il ne doit pas méconnaitre que, sauf de rares exceptions, l'homme qui se livre à sa passion, qui ne résiste pas aux sollicitations de ce prurit, n'est pas plus excusable que le serait un malade acharné à agrandir chaque jour son ulcère. Il doit surtout considérer que ce qui a été fait par l'habitude peut être défait par l'habitude, et faire servir chez les familles son autorite à la bonne direction de l'education intellectuelle et morale des enfants. »

C'est cette éducation qui est très importante, les parents doivent donc y veiller avec le plus grand soin. Dès le plus jeune âge, l'enfant montre ses aptitudes, ses penchants, ses mauvais instincts. De même qu'il est très facile de redresser une jeune plante qui prend une position vicieuse, de même il est très aisé aux parents de diriger leurs enfants dans le droit chemin et de les y ramener si leurs mauvais penchants les en écartent.

Dr H. VIGOUROUX.

FAITS DIVERS

La vie pour rien. — C'est un Italien, nommé Succi, qui a resolu ce problème.

Cet homme pretend avoir découvert en Afrique un suc de plante qui rend le corps humain absolument insensible à la faim.

Or, depuis le 10 juin, Succi n'a pris comme nourriture que du suc de plante, et il n'a nullement dépéri.

Il se porte même si bien qu'il a parcouru une sistance de sept kilomètres en quarante-cinq minutes.

Et il prétend rester ainsi pendant soixante jours.

La fin du monde. — Allons ! ce ne sera pas encore pour cette fois !

Le 24 juin, — jour de la Fête-Dieu et de la Saint Jean, — est passé, et, malgré cette concordance, le monde continue sa marche habituelle, avec une surabondance de pluie et de mauvais temps, beaucoup trop grande, toutefois.

Bien des gens n'étaient pas rassurés, sans vouloir l'avouer, en plaisantant même la prophétie de Nostradamus.

Le célèbre astrologue a dit :

Quand saint Jean le Christ portera,
La fin du monde arrivera

Depuis plus de trois siècles que le médecin de Charles IX est mort, c'est la première fois que la Fête-Dieu et la Saint-Jean tombent le même jour ; il est probable que Nostradamus a dit cela comme il aurait dit autre chose; d'après ses calculs, il savait que cette coincidence n'arriverait que dans un avenir très lointain et sans doute il ne comptait point sur une aussi longue célébrité.

Quoi qu'il en soit la date fatidique est franchie; nous faisons un nouveau bail avec la vie. Souhaitons nous mutuellement qu'il soit heureux et de longue durée.

On le croyait mort, il est vivant !!! — Le *Journal de l'Ain* raconte la curieuse et véridique histoire qui s'est passée à Bourg, à la rentrée des troupes qui reviennent du Tonkin.

Une jeune fille de la Savoie, cuisinière dans la rue Bourmayer, surveillait de sa fenêtre, avec une poignante anxiété, le défilé des « Tonkinois. »

Elle avait un frère parti des premiers pour cette lointaine expédition, le maire de sa commune avait reçu, au commencement de cette année, avis de la mort de ce frère chéri, âgé de deux ans plus qu'elle ; on l'avait pleuré dans la famille, on avait prié pour le repos de son âme.

Mais voilà qu'une lettre était arrivée de lui, portant une date postérieure à celle de sa mort ; ensuite plus rien...

La lettre était-elle bien de la date, très illisible, qui figurait sur le papier ? N'était-ce pas une erreur ? Pouvait-on admettre l'hypothèse d'une confusion de noms propres commise par l'administration de la guerre ? On se raccrochait à toutes les branches, on s'efforçait d'espérer encore.

Mais la jeune fille avait beau *regarder*, avec une fixité intense ; point de frère pour elle, personne dans ce défilé, et déjà ses yeux se voilaient de larmes désespérantes qui ne lui permettaient plus de rien voir.

Tout à coup un cri s'échappe du milieu des rangs : Sophie! Sophie!

Elle hésitait encore : elle reconnaissait la voix, mais pas la figure.

Le soldat lâche son fusil que saisit son camarade, et se précipite dans le corridor, tandis que la jeune fille, après avoir chancelé une seconde sur l'appui de la fenêtre, se précipite à son tour au devant de lui.

Les camarades se sont arrêtés dans leur marche pour crier bravo. Et la foule applaudissait, bien qu'on ne connût qu'une partie de ce drame intime.

Le frère et la sœur sont partis joyeux, le matin même, pour la Savoie : on devine s'ils ont été les bienvenus.

Paroles imprudentes. — Une jeune fille de dix-sept ans, Hélène Despois, demeurant chez ses parents, rue des Frères-Herbert, à Levallois-Perret, s'est jetée hier soir par la fenêtre du logement qu'ils occupaient au cinquième étage.

Relevée aussitôt par des voisins et des passants, cette malheureuse jeune fille a été transportée dans une pharmacie voisine, où elle reçut les premiers soins; mais son état était tellement grave que le médecin ordonna de la conduire à l'hôpital Beaujon, où elle a été admise d'urgence et placée dans la salle Sainte-Catherine, lit n° 14.

L'interne déclara son état désespéré. Cependant elle a pu répondre aux questions de M. Cochery, commissaire de police à Levallois-Perret, qui avait accompagné la civière sur laquelle on la transportait.

Elle a déclaré qu'elle s'était jetée volontairement par la fenêtre, à la suite d'une discussion qu'elle avait eu avec son père. Désespérée, elle lui aurait dit : « Si tu continues à me tourmenter, je me jetterai par la fenêtre» Celui-ci ne faisant pas attention à son état de surexcitation, aurait en l'imprudence de la défier et lui aurait dit : « Si tu as du cœur, fais-le donc ».

Aussitôt la jeune fille, enjambant la barre d'appui, se serait précipitée dans le vide.

Le père, interrogé par le commissaire, a avoué avoir fait cette imprudente réponse et être ainsi la cause de l'accident.

Le magistrat l'a consigné à sa disposition.

Une jeune fille de mœurs légères, nommée Marie F..., âgée de 19 ans, se promenait à la tombée de la nuit, avant-hier soir. sur le boulevard de la Chapelle, à Paris, lorsqu'un homme jeune, d'apparence distinguée, semble séduit de sa bonne tournure et, sur-le-champ, se met à lui faire les propositions les plus extravagantes.

Il est riche, père, il est vrai, de deux jeunes enfants, mais libre; il part le lendemain pour l'Amérique. et il proposera à la jeune fille de l'emmener avec lui. Il entraine Marie F... chez un bijoutier lui achète un bracelet, une montre des boucles d'oreilles, dépense près de 600 à 700 francs, puis il achète une malle, il a des billets de banque plein ses poches ; il entraine encore sa jeune compagne à dîner, et fait des dépenses folles.

La jeune Marie se laisse faire à tout hasard, et accepte tout. Elle partira, c'est une affaire réglée. En attendant, son chevalier l'accompagne chez elle. Là, celui-ci, outre les cadeaux qu'il lui a fait la force à accepter une poignée de pièces d'or qu'il sort de sa poche, et lui met dans la main.

Enfin, le lendemain, à la première heure, ce singulier personnage sort, disant qu'il va à la gare d'Orléans ; mais, en réalité, il va déposer au poste de police le plus voisin une plainte en vol contre Marie F... Le commissaire de police, saisi de la plainte, arrêta la jeune fille d'abord, mais lorsqu'il voulut avoir le témoignage du plaignant, il fut impossible de le retrouver.

Il n'avait été vu nulle à la gare d'Orléans ni ailleurs. Marie F..., qui a réunis entre les mains du commissaire de police l'argent et les bijoux reçus, a été relâchée; maintenant, le personnage suspect, c'est le plaignant qui a les allures d'un malfaiteur s'il n'est pas fou.

Chambre des Députés. — M. Basly, prenant la parole dans l'interpellation Michelin, sur la grève de Decazeville, a parlé de « ces ordres du jour à l'aide desquels M. le Ministre a voulu se laver les mains ». (Textuel. Voir l'*Officiel*). La Chambre a beaucoup ri ; elle aurait du être plus indulgente, car il parait certain qu'au moment où le député de Paris s'exprimait de la sorte, il confondait les ordres du jour avec le Savon des Princes du Congo de la maison Vaissier frères, dont il estime fort les qualités. 22349

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA SEINE
Audience du samedi 26 juin

L'ANARCHISTE GALLO

Aujourd'hui comparaissait devant la cour d'assises de la Seine, l'anarchiste Gallo qui le 26 mars dernier, jeta à la Bourse, au centre de la Corbeille, un flacon renfermant de l'acide prussique. Puis sortant de sa poche un revolver de gros calibre il en tira trois coups de haut en bas sur la foule. Personne heureusement ne fut blessé. Le flacon que Gallo avait jeté au centre de la Bourse contenait 200 grammes d'acide prussique. Une expertise chimique établit que, si l'explosion de la bouteille n'avait pas fait de victimes, cela tenait uniquement à ce que la préparation du produit avait été défectueuse.

L'audience commence à onze heures et demie précises.

Après la lecture de l'acte d'accusation, M. le président Cartier, procède à l'interrogatoire de Galo.

D. Vous êtes né à Belle-Isle-en-Mer. Votre instruction s'est faite péniblement.

R. Je l'ai faite moi-même, citoyen président.

D. Vous dites citoyen président ; cela fera rire la salle, voila tout.

R. Je ne veux pas faire rire, citoyen président ; je veux protester contre les iniquités sociales.

D. Sachez qu'il y a, dans l'arsenal de nos lois que vous prétendez connaitre, des articles qui autorisent l'expulsion des accusés qui troublent le bon ordre en manquant de respect à la justice.

R. Ces lois, je ne les connais pas, mais viendra un jour où la dynamite en fera raison.

D. Ces lois, nous les ferons respecter par vous comme nous les avons fait respecter par d'autres aussi revêches que vous.

L'accusé lit des conclusions tendant à faire entendre un anarchiste, « attendu qu'un avocat du Palais n'est en état d'expliquer les théories de l'anarchie. »

Son défenseur, Me Martin, appuie ces conclusions, que la cour repousse.

Galo. — Je demande l'insertion de mes conclusions ainsi que de l'arrêt au procès-verbal.

Le président. — La loi l'exige.

Gallo, s'adressant aux jurés, déclare qu'il ne compte pas se faire entendre par la magistrature, décidée à sévir quand même.

Il raconte sa vie et revient sans cesse à ses théories anarchistes, criant fort et se préoccupant surtout de produire son effet sur l'auditoire.

D. — Vous avez été admis dans diverses usines et on s'est intéressé à vous.

R. J'étais exploité par des individus à intelligence bornée qui me laissaient sur le produit de mon travail la part strictement indispensable pour ne pas mourir de faim.

D. Votre orgueil est immense ; on n'en a jamais vu un pareil.

R. C'est le sentiment de ma dignité que vous appelez de l'orgueil.

L'accusé s'attache surtout à démontrer que ses protecteurs dans le passé étaient de « vieilles ganaches » et des « intrigants » auxquels il ne doit rien. Et si le président l'interrompt, il s'écrie :

— Permettez, citoyen président, vous parlez tout le temps, j'aurai bien le droit de parler aussi, et si vous voulez faire le jeu du prétendu gouvernement républicain contre moi...

M. le président. — Arrêtez. Gallo je suis ici pour faire respecter le gouvernement républicain et je le ferai respecter.

Gallo. — Il y a entre vous et moi une lutte de classes qui se terminera par votre extermination.

M. le président. — Il n'y a aucune lutte entre vous et moi; le seul sentiment que vous m'inspirez est une profonde pitié, et je regrette, pour l'honneur de l'humanité, que les aliénistes ne vous aient pas déclaré fou.

Tout cet interrogatoire n'est qu'une série d'incidents pendant lesquels l'accusé attaque tout le monde, ses anciens patrons, les témoins et le juge d'instruction, M. Blancard des Salines, décédé.

M. le président. — Taisez-vous, Gallo. Votre attaque contre un mort est une infamie.

Gallo. — Il a rendu son âme au diable!

M. le président. — Pas un mot de plus, ou je donne la parole au ministère public pour ses réquisitions. Vous rentrerez à la Conciergerie, et ce sera déjà pour vous une grande punition que de n'avoir pu changer le banc des accusés en tribune anarchiste.

R. Sivous m'envoyez en prison, vous ne m'empêcherez pas de faire de la propagande et peut-être de supprimer des bourgeois.

M. le président. — Lorsque vous avez été accusé d'être faux-monnayeur, vous avez dénoncé un coupable qui ne l'était pas ; voilà qui vous êtes. Pendant l'instruction de ce procès, qui eût abouti à une condamnation à la réclusion, vous fûtes un jour accusé d'actes contre nature et vous avez répondu au juge d'instruction que toutes les passions devaient se satisfaire comme elles pouvaient.

— Oui, et ce sont là mes principes.

A un moment donné, Gallo s'interrompt brusquement de ses déclamations pour demander l'expulsion d'un avocat voisin de son défenseur, qui, prétend-il, l'a traité de farceur.

L'avocat en question proteste contre cette imputation et en appelle à ses collègues.

M. l'avocat général requiert alors le renvoi à une prochaine session. Me Martin combat ces conclusions.

Tandis que la cour se retire pour délibérer, Gallo s'écrie en élevant les bras : Vive l'anarchie! Vive la dynamite! A bas la justice! On est obligé de l'emporter de force.

Quelques instants après, à midi 45, la cour, donnant droit aux conclusions du ministère public, renvoie l'affaire à une prochaine session.

L'accusé renouvelle ses cris, tandis que les gardes républicains l'entraînent hors de la salle.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS
Audience du 26 juin 1886

L'AFFAIRE DRUMONT-MEYER

Jamais affluence pareille n'a été constatée à la 10e chambre; à peine les témoins peuvent-ils atteindre la barre. Les parties et les témoins sont au grand complet. Le tribunal entre dans la salle à midi. Toutes les affaires sont remises et l'huissier appelle l'affaire Meyer.

Le président commence par faire l'historique assez long du duel et de ses causes. Ces faits sont trop connus pour que nous les rapportions en détail. Il y a eu trois phases dans le duel, dit M. Bartheleon. La première où M. Meyer a atteint le bouton de culotte de M. Drumont et où son épée a été faussée. La deuxième où les médecins ont arrêté le corps à corps par crainte du résultat. La troisième où M. Meyer abattit sa main sur l'épée de son adversaire et où M. Drumont fut blessé.

M. Meyer, interrogé, fait à son tour le récit de qui s'est passé. M. Meyer : les trois phases du duel se sont bien suivies comme l'a dit M. le président. A la troisième, le corps-à-corps devint effrayant; je ne sais exactement ce qui s'est passé. — J'ai touché l'épée; si j'ai frappé, c'est que l'instinct de la défense m'a poussé, sans que je puisse m'en rendre compte. Il n'y avait plus rien du duel; il n'y a pas de règle dans l'incorrection; M. Meyer s'assied.

Après lui, M. Drumont dépose. A la deuxième passe les médecins ont arrêté les combattants, dit-il, et ce ne sont pas les témoins qui ont, les premiers, mis fin au combat pour l'incorrection qu'ils avaient cru remarquer (Sensation prolongée). J'attaquai de nouveau, M. Meyer rompit encore et parvint jusqu'au second angle du côté de l'écurie. Là, nous nous trouvâmes encore corps-à-corps.

M. Meyer avança de nouveau la main gauche et cette fois saisit mon épée et me porta un coup. Mes témoins et moi-même. Nous jetâmes simultanément un cri d'indignation.

Quant aux témoins de M. Meyer, ils restèrent stupéfaits et manifestèrent une véritable douleur. J'étais dans un état d'exaspération complet.

A deux heures, M. Baudet est rappelé à la barre; il raconte les péripéties du deuxième corps-à-corps. M. Drumont l'attaqua vivement, M. Meyer rompit et un second corps-à-corps se produisit bientôt. Les deux poitrines se touchaient. M. Drumont avait le bras gauche derrière le dos, M. Meyer avait son épée la pointe en bas, entre les deux corps et fourrageait entre les deux jambes de son adversaire.

Quant à M. Drumont, avait-il l'épée en l'air, ou bien était-elle dans une situation analogue à celle de M. Meyer. Il me serait absolument impossible de le dire. Toujours est-il que, tout à coup, j'aperçus la main gauche de M. Meyer s'abattant sur l'épée de M. Drumont, sur laquelle elle s'est au moins appuyée, si elle ne s'est pas fermée, paralysant ainsi completement le jeu de Drumont; en même temps, M. Meyer portait un coup à M. Drumont.

On entend ensuite les dépositions des autres témoins. L'audience continue.

Ville de Roubaix. — Grand JEU DE BOULE à la platine. — Le sieur François Tavernier, estaminet du Court Jeu, en face de la Belle Image, près du Petit Barbier, rue d'Alma, rappelle aux amateurs qu'il donne un jeu de boule à la platine, le dimanche 27 juin 1886. 300 francs de prix; 1er prix 100 fr. — La mise sera de 50 c. 24591

COUTEAUX
Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, ivoire, nacre, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON
BONNAVE-PECQUEUR
Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les jours.

COMPTOIR DE CHANGE
Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place
Emile VION
Maison de confiance connue et fondée à Lille en 1867

ACHAT ET ESTIMATION
d'or, d'argent et de diamants

CONSEIL A SUIVRE
AU PRIX DE 150 FRANCS

On peut acheter les obligations 3 0/0 du CRÉDIT FONCIER, émission 1885, remboursables à 500 fr. et participant chaque année à **6** tirages. A chaque tirage : 1 lot de **100,000** fr.; 1 lot de **25,000** fr.; 6 lots de **5.000** fr.; 45 lots de **1,000** fr.

Vendre les Obligations Lille 1860, 1863, Anvers 1874, 1882, Bruxelles 1879, qui, toutes, perdent au remboursement 6 à 14 fr., *tandis que les Obligations Foncières gagnent toujours au remboursement* **50 francs**.

N. B. — Les obligations foncières sont libérées de trois versements.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

TISSAGE-FILATURE
ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE
DESCHAMPS Frères
Mécaniciens-Fondeurs, brevetés S. G. D. G.
141, Grande-Rue, Roubaix

Construction de métiers à tisser en tous genres, spécialité de mécaniques armures et extracteurs automatiques. Mouvements et pièces détachées pour tissage. 500

Edouard DEFRETIN
TOURNEUR EN BOIS
15, rue Plutarque, 15, Roubaix

Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobinots. — Fabrique spéciale d'étriplènes en métal, nouveau genre déposé. 60 0/0 d'économie. 501

Gustave FOURMOY
Rue Philippe-le-Bon, 34, Roubaix

Spécialité de collets crapaudines et étuis de dévidoirs, pour filatures, en tous genres.

Plates bandes en fer et bronze, pour métiers à filer et autres.

Repoinage et réparations de broches.

25 ans d'expérience. 502

Manufacture de caisses d'emballage pour les tissus, filatures de cotons et laines, caisses pour chicorée, boites en volige pour bonneterie, parfumerie, ameublement, etc., etc.

ÉLIE DESQUESNES
Angle des rues de la Gare et Nationale

Ateliers et scierie mécanique, rue Solférino, reliés par téléphone. 503

CORROIERIE
MICHON Frères
Rue St-André, 7 et 9, Roubaix

Spécialité de courroies doubles, collées, cousues ou chevillées, pour transmissions.

Cuirs en tous genres, croupons, cuirs de chasse, lanières, etc. 504

TANNERIE, CORROIERIE, FABRIQUE DE TAQUETS
Clément DUPIRE, Roubaix
Rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22

Préparation spéciale brevetée s. g. d. g., permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. *Courroies, fouets de chass, lanières. Spécialité de ressorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour encolleuses, benzine, etc., etc.* 503

CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE ROULEAUX D'ÉMERI
pour cardes et pour tissages mécaniques

Planchettes, Toiles et meules d'émeri pour cardes

TOILES A POLIR POUR MÉCANICIENS

Maison fondée en 1850
Charles DASSONVILLE
Rue de l'Alouette, 20-22, Roubaix
505

La Mon Duthoit & Lefebvre
rue du Luxembourg

offre à MM. les Industriels, des Huiles Minérales russes à graisser, provenant des meilleures fabriques de Bakou, à des prix très réduits.

Livraisons faites en fûts d'origine
524

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armure pour tissage mécanique. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Fonderie de cuivre. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres.

DEBRIE & LEMAN
Rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing
525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres mouvements six et douze boites.

Pièces détachées, mécaniques armures, montages de jacquards.

Désiré Honoré
Roubaix, Rue Bernard, 19, Roubaix
529

COMMERCE

LAINES

LE HAVRE, 26 juin.

Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy.

Le steamer *Tropique* vient d'arriver, venant des Mers du Sud, portant 97 balles de laine, dont 79 b. du Pérou et 18 b. du Chili.

MELBOURNE, 14 mai.

Rapport de MM. W. et B. Hick. — Pendant six semaines, les courtiers meneurs ont offert quelques petites ventes dont la quantité totale est de 900 b., composées principalement de « dégraissés ». La concurrence a été animée, et la masse a changé de mains à la parité du cours de Londres. La vente prochaine est fixée au mois de juin. Les pluies sont fortement désirées dans la campagne ; la question d'eau est si importante, qu'une « commission intercoloniale d'irrigation », va être nommée pour alimenter les prairies avec nos principales rivières ; on a aussi tenté non sans succès d'utiliser au moyen de « puits artésiens », les grands lacs souterrains, qui se trouvent dans une grande partie de ce Continent. Il est probable, que d'ici quelques années, les producteurs ne dépendront plus entièrement des pluies annuelles, lesquelles dans beaucoup de districts n'excèdent pas six à huit pouces par an.

SYDNEY, 14 mai.

Rapport de MM. W. et B. Hick. — De petites ventes s'effectuent tous les 15 jours ; mais les catalogues présentent peu d'intérêt. Les nouvelles de l'intérieur sont décourageantes. La quantité de pluie tombée depuis la fin de l'été est insuffisante pour la croisson de l'herbe ; la saison de l'élevage approche. Les expéditions jusqu'à ce jour sont de 1.102.000 b. ce qui fait une plus-value de 24.000 b. sur l'an dernier. On estime qu'au 30 juin, cette plus-value aura atteint le chiffre de 20.000 balles.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 26 juin.

Ventes : 1,000 balles. Marché ferme.

LIVERPOOL, 26 juin.

Ventes : 8,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 25 juin.

Middling Upland, 9 1/4. Ventes 1,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, samedi 26 juin.

(Dépêche spéciale)

	25 juin 11 h.	25 juin 4 h.	26 juin 11 h.		25 juin 11 h.	25 juin 4 h.	26 juin 11 h.
Juin.	58 1/4	58 1/4	58 1/8	Déc..	58 7/8	58 3/4	58 3/4
Juill.	58 ..	57 7/8	57 3/4	Janv.	59 1/8	59 1/8	59 1/8
Août.	58 5/8	58 1/4	58 1/8	Fev..	59 3/8	59 3/8	59 3/8
Sept.	58 5/8	58 1/2	58 1/2	Mars	59 5/8	59 5/8	59 5/8
Octo.	58 7/8	58 3/4	58 3/4	Avril.	.. ..	.. ..	.. ..
Nov..	58 3/4	58 5/8	58 5/8	Mai...	.. ..	.. ..	.. ..

Télégramme communiqué par M. Léon CLERC :

LIVERPOOL, 26 juin, 1 h. 20, soir.

Ventes : 8.000 balles Marché ferme. 1/64 de hausse.

Cotations : Juin-Juillet 5 6/64. — Juillet-Août 5 6/64. — Août-Septembre 5 7/64. — Septembre-Octobre 5 3/64. — Octobre-Novembre 5 00/00. — Novembre-Décembre 4 63/64. Décembre-Janvier 4 62/64.

BOMBAY, 24 juin.

Marché calme mais soutenu. Pluie tombée dans les districts un peu au-dessus de la moyenne.

		1886	1885
Recettes de la semaine	balles	23.000	19.000
» depuis le 1er janvier	»	1.293.000	944.000
Export. de la semaine p' le R.-Uni		11.000	4.000
» dep. le 1er janv.	»	285.000	193.000
» de la semaine pour la France		6.000	.....
» » pour le Contin.		8.000	2.000
» dep. le 1er janv.	»	598.000	424.000
A bord des navires		15.000	15.000

Change : Sur Londres en baisse de 1/16d., soit à 1s. 5 9/16d., sur Paris en baisse de 1/2 c., crédits 1 fr. 85 c.

SOIES

LYON, 24 juin.

Conditions des soies de Lyon : Organsins d'Europe, 25 ; dito de Chine et Japon, 12; trames d'Europe. 5 ; dito de Chine et Japon, 19 ; grèges d'Europe 13 ; dito de Chine et Japon, 26.

Ballots pesés d'Europe, 9 ; dito de Chine et Japon, 115.

Poids au kil. pour organsins trames et grèges, 8.336 kil. ; dito pour ballots pesés, 6.570 kil.

Tout l'intérêt se concentre aujourd'hui sur les marchés de cocons en France et en Italie. La hausse que les avis ont signalée d'a peu près partout, si elle n'est pas motivée par un déficit très considérable de la récolte, — ce qui, jusqu'à plus ample informé, ne parait pas être le cas, — ménage, nous le craignons, aux filateurs et aux spéculateurs de dures déceptions. Les alarmes que la persistance de mauvais temps a provoquées sur l'issue des éducations jointes aux nouvelles de Shanghaï ont pu déterminer la fabrique, dépourvue de matières premières, à faire quelques approvisionnements, et réveiller en même temps quelques velléités de spéculation. Mais de là à espérer un réveil sérieux de nature à justifier de hauts prix pour les cocons, il y a malheureusement encore loin. Ce qui est vrai, c'est qu'il n'y a rien de changé, dans la situation du marché de l'étoffe depuis quinze jours, que les tissus de soie pure sont toujours délaissés par la consommation au profit des articles de nouveautés en shappe coton et laine.

Le danger à redouter est donc que la fabrique, une fois pourvue, consommant lentement ses stocks,